

Circulaire 02/2019

**Aux clients de la SVK (assureurs-
maladie et clients institutionnels)
ainsi qu'aux centres de dialyse**

Soleure, le 12 février 2019

Mise à jour des décisions de la Commission paritaire

Mesdames, Messieurs,

Adaptation des décisions de la CP.

Veillez trouver ci-joint les décisions valides qui restent applicables de la Commission paritaire. Nous mettons également cette liste à votre disposition sur notre site.

Nous vous remercions d'en prendre connaissance et nous nous tenons à votre disposition pour toute question.

Avec nos meilleures salutations

SVK / FSA

Roger Schober
Représentant
de la SVK

Prof. Dr. Dominik Uehlinger
Représentant des médecins

Caroline Piana
Représentante de
HPlus

P.J.: décisions actives de la Commission paritaire « Dialyses »